

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 31 (1985)
Heft: 4

Rubrik: Le carnet du Messenger suisse décès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CARNET DU MESSAGER SUISSE

DECES



La Maison Suisse de Retraite en deuil

Le 7 Mars 1985 nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de

Madame Annick KERDUFF

Directrice de la Maison Suisse de Retraite, âgée de 41 ans.

Mme Kerduff a pris ses fonctions au cours de l'hiver 1981 succédant à M. Dietrich qui prenait sa retraite.

Cette jeune femme était animée d'un véritable apostolat. Elle aimait les personnes âgées et faisait tout pour leur assurer, en plus du confort matériel, l'appui moral d'une sincère amitié. Rien en effet pour elle n'était plus grave que l'abandon, malheureusement si fréquent. Elle s'efforçait d'organiser chaque semaine des réunions de chants helvétiques, de lecture, ou de petits spectacles de variétés. Son passage à la Maison de Retraite a été un véritable rayon de soleil, aussi bien pour les pensionnaires que pour le personnel, qu'elle a su motiver tout en captant sa sympathie. Sa gestion rigoureuse a permis d'améliorer chaque année l'équipement et le confort de la Maison de Retraite au bénéfice des pensionnaires.

Nous voulons nous associer au chagrin qui étreint son mari, sa belle-sœur et son fils, le petit Gaël.

Tous ceux qui l'ont connue garderont d'elle un souvenir lumineux.

D'émouvantes obsèques réunissant personnalités, personnel et pensionnaires de la M.S.R. ainsi que de nombreux amis, eurent lieu en l'église Saint Etienne d'Issy-les-Moulineaux.

J. L.

Un Ami nous a quittés

Ernest BIERI n'est plus et avec lui disparaît une grande figure de la Colonie Suisse de Paris.

C'est en 1921 que notre Ernest débarque à Nancy, muni d'un diplôme de régleur sur tours automatiques qu'il a acquis à l'école d'horlogerie.

Il quitte ainsi son village natal de Granges (Soleure) où il vit le jour le 24 Octobre 1901, fuyant la crise horlogère qui sévissait à cette époque.

En 1923, il arrive à Paris où sa science en décolletage lui permet de trouver immédiatement des emplois. Il y trouve également une charmante petite Française qu'il épouse en 1925.

En 1932, il se lance, encouragé et aidé par des amis de la Colonie Suisse, et fonde sa propre entreprise de décolletage de précision, qu'il a dirigée pratiquement jusqu'à son décès, secondé fidèlement et efficacement par son épouse.

Son activité professionnelle ne l'empêche pas de s'intégrer à la Colonie Suisse de Paris. Déjà footballeur émérite à Nancy où il jouait avec la « Ligue Lorraine », il devient membre de l'Union Sportive Suisse dès son arrivée à Paris où il pratiqua plus tard également le tennis. Mais il s'intéressait aussi à la Gymnastique et dès la fondation de la section des Vétérans en 1948, il en devint un membre actif et particulièrement assidu.

Entre les années 1948 et 1954, il s'est soumis aux épreuves de l'Insigne Sportif Suisse qu'il réussissait avec brio et en 1958 il obtint la médaille du Ministre suisse Pierre de Salis, récompensant le gymnaste le plus méritant de l'année.

En 1939, n'ayant aucune obligation militaire, il collaborait avec le Consulat en s'occupant des familles suisses dont les chefs étaient au service militaire.

Plus tard il est intervenu physiquement et financièrement lors du transfert de la Maison Suisse de Retraite à Issy-les-Moulineaux. — Bienfaiteur, oh combien !, de la S.H.B. où il était membre du Conseil d'Administration pendant des décennies.

Bref, aucun événement, aucune misère ne le laissait indifférent, mais toutes ses interventions étaient faites avec une telle discrétion que l'on est actuellement dans l'impossibilité de toutes les comptabiliser.

Ernest, mon camarade, mon ami, je te salue une dernière fois et je t'assure que ta gentillesse, ta modestie et ton amour d'autrui resteront un souvenir ému dans nos cœurs.

A. A

Raymond Maurice SENN, un vrai combattant

M. R. Senn est décédé dans sa quatre-vingt troisième année, à Issy-les-Moulineaux.

Il était de ceux — ils ne sont hélas plus que quelques-uns — à avoir fait la guerre sanglante de 1914-18. Engagé volontaire dans la Légion Etrangère (il était double national et pouvait ne pas être mobilisé), il veut se défendre pour cette seconde Patrie qu'il aime tant.

Rattaché à la division marocaine, il participe aux combats de Champagne en 1915, à ceux de la Somme en 1916. Grièvement blessé il est alors cité à l'ordre de l'armée. Remis, il repart en guerre, affrontant le danger et est à nouveau cité à l'Ordre de la Nation. Médaille Militaire, Croix de Guerre 1914-1918, cet ancien légionnaire est également Chevalier de la Légion d'Honneur.

De solennelles obsèques où l'on remarquait la présence de nombreux militaires et de personnalités officielles furent célébrées à Gournay-sur-Marne, son lieu de résidence.

Ajoutons pour la petite histoire que ses dernières années furent assombries par les « tracasseries douanières françaises » en la gare de Bâle, où le moins que l'on puisse dire est que l'on a manqué d'humanité à l'égard d'un Suisse de 90 ans qui avait versé son sang pour la France.

Nous présentons à ces familles, nos plus sincères condoléances.

Réd.